

L'heure de la rentrée scolaire a sonné en Normandie

Jeudi 1er septembre, écoliers, collégiens et lycéens effectuent leur rentrée. La rectrice de Normandie a présenté

mercredi 31 août ses priorités. Détails.

575 761 écoliers, collégiens et lycéens font leur rentrée entre les jeudi 1^{er} et vendredi 2 septembre dans la région. Ils seront 303 694 dans le premier degré, 272 067 dans le second degré dont 164 451 collégiens et 107 616 lycéens (dont 32 028 lycéens professionnels). Un chiffre une nouvelle fois en baisse car comme l'a expliqué Christine Gavini-Chevet, la rectrice de Normandie, **"on perd 5 000 élèves par an dans notre académie. On pensait qu'avec le Covid et l'arrivée de nouveaux habitants, ce chiffre serait en baisse mais ce n'est toujours pas le cas"**. Mercredi 31 août, la rectrice, en visite au Havre (Seine-Maritime), a défini les priorités de cette nouvelle année scolaire.

Moins de contractuels que la moyenne en France

"38 430 agents de l'Éducation nationale enseignent à des élèves des premier et second degrés. Cette année, la Normandie a fait appel à 79 contractuels dans le premier degré soit 1% de notre effectif et 6,8% dans le second degré (environ 1500 contractuels) qui se situe autour de 8%. C'est moins que la moyenne nationale", insiste la rectrice.

Et pour l'expliquer, Christine Gavini-Chevet met en avant : **"on prépare bien nos futurs professeurs dans cette académie, notamment avec nos trois universités. Il y avait autant de lauréats du concours que de postes dans le premier degré par exemple."**

Autre point qui joue sur ce fait, **"la Normandie contrairement notamment à l'Île-de-France est une académie attractive"**. Les démissions sont **"très faibles"**, indique la rectrice qui toutefois ne néglige pas **"les difficultés de recrutement, c'est notamment le cas sur des disciplines comme l'allemand, l'économie et la gestion et des disciplines professionnelles"**.

Les leviers pour conjurer le manque de professeurs ? Une revalorisation salariale (**"2000 euros net pour un professeur débutant en 2023 est un seuil important, symbolique"**)

mais aussi une formation plus adaptée, "avec la poursuite du développement des écoles académiques de la formation continue",.

De nouvelles évaluations, priorité à l'orientation

Il y a quelques années, la Normandie affichait des résultats plutôt faibles en mathématiques et en français. Selon la rectrice, les efforts portent leurs fruits et si l'objectif est de poursuivre dans cette voie, elle indique également qu'à la rentrée de nouvelles évaluations seront intégrées notamment pour les classes dédoublées.

La priorité sera également donnée **"en faveur de l'orientation choisie et de l'ambition scolaire. Nous constatons que les élèves font des choix très étroits d'orientation. Sur le sujet, la mobilisation sera totale. J'ai demandé aux chefs d'établissement de constituer un plan d'orientation pluriannuel et de mieux utiliser les heures d'orientation à partir de la 5e"**.

L'annonce récente de la réforme de la voie professionnelle est également prise en compte par la rectrice. **"On a déjà fait un effort dans l'académie et on va poursuivre en augmentant donc le pourcentage des semaines de stages. Selon moi, la gratification du stage qui se fait déjà dans certaines filières doit également s'étendre."** Pour lutter contre les inégalités, la mise en place des territoires éducatifs ruraux (huit en Normandie) visant à sortir les élèves et à les ouvrir à d'autres perspectives va également se poursuivre. C'est également le cas de l'inclusion, **"toujours une priorité académique, nous avons cette année 6% d'élèves en plus porteurs d'un handicap"**.

Murielle BOUCHARD



